

Ordre du Jour

1) Appel des présents

2) Désignation du secrétaire de séance

3) Informations

4) Décisions

5) Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal du 11 mars 2021

6) Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2021

7) Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2021

8) Projets de délibérations

Ressources Humaines

1. Indemnités du Maire, des adjoints au maire et des conseillers délégués
2. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Affaires Générales

3. Désignation des membres des commissions municipales
4. Désignation des membres de la CAO
5. Désignation des membres de la MAPA
6. Désignation des membres du CA du CCAS
7. Désignation des membres du CE du cinéma
8. Désignation des membres de la commission mixte du Moulin Neuf

Affaires Financières

9. Admission en non valeur

Vie Associative

10. Modification délibération 2021-29 subvention aux associations

Prévention

11. Demande de subvention au Conseil Régional dans le cadre de la vidéoprotection
12. Adhésion à la convention voisins vigilants

Urbanisme

13. Convention avec ENEDIS implantation d'un poste électrique

9) Questions diverses

Hôtel de Ville

Place du Jeu de Paume . 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines . Téléphone 01 30 88 25 25 .

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.